Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	15ème
Nom de site	186/DE LA CROIX NIVERT	**Numéro**	T03715
Adresse du site	186, rue de la Croix-Nivert	**Hauteur**	R+10 (31.51m)
Bailleur de l'immeuble	Social - OPH PARIS HABITAT	**Destination**	Habitation
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	**14/06/2021**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	**14/08/2021**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (partage 2100 MHZ).		
Détail du projet	Ajout de 6 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz, 3500MHz (5G) et 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 20°, 110° et 200°		
Distance des ouvrants	3 à 10m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation	**2G/3G/4G/5G (2100) : 20°< 4V/m - 110°< 5V/m - 200°< 4V/m** **5G (3500) : 20°< 3V/m - 110°< 3V/m - 200°< 3V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 33.96m 5G : 34.56m		

Incidence visuelle	
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux fixes azimuts 20°, 110° et 200° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 6 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ☐ **Défavorable** ☐ **Ne se prononce pas** ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

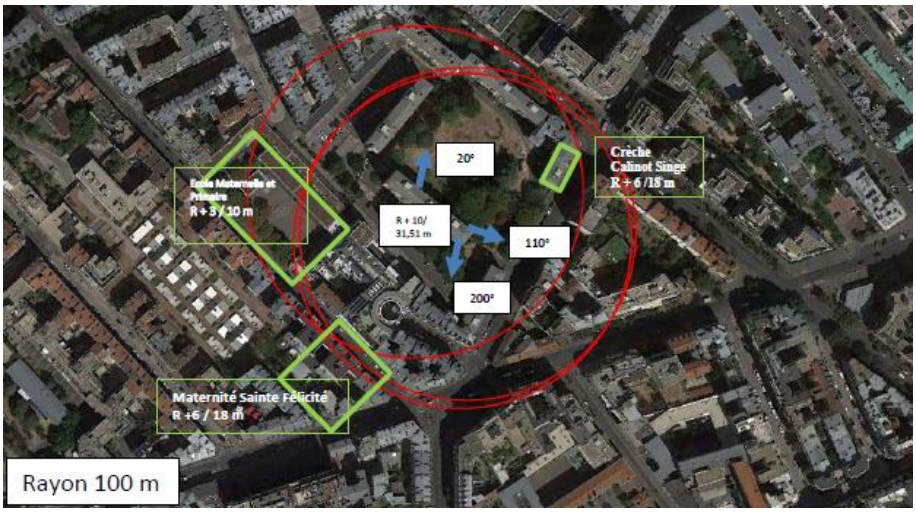

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole Elémentaire François Coppée	14 rue François Coppée	4,5	Non	84 m	<1
Maternité Sainte Félicité / activités Hospitalières	6 rue Casablanca	16,5	Non	58 m	<1
Crèche Parentale Calinot Singe	184 rue de la Croix-Nivert	19,5	Non	62 m	<2

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes

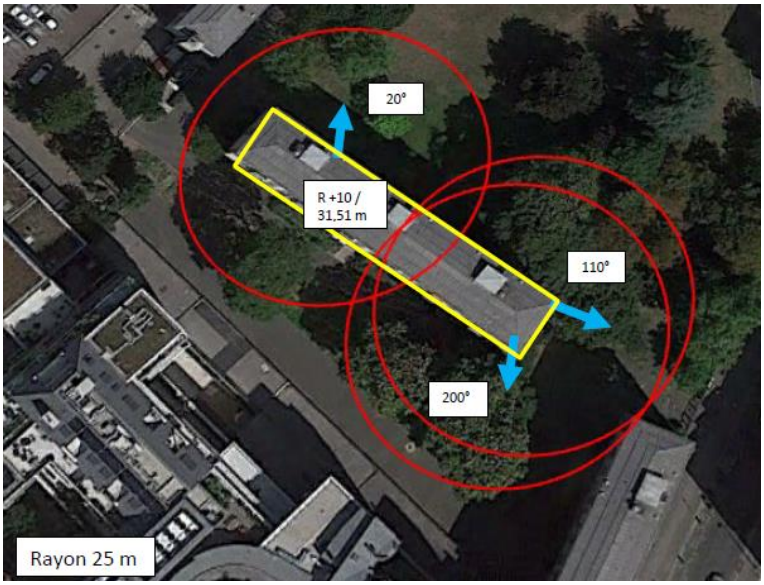

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 186 RUE DE LA CROIX NIVERT 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	*Azimut 110°*	*Azimut 200°*
Niveau Maximal	*entre 3 et 4 V/m*	*entre 4 et 5 V/m*	*entre 3 et 4 V/m*
Hauteur	*22.5 m*	*25.5 m*	*25.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 20°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

b. Azimut 110°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

c. Azimut 200°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 186 RUE DE LA CROIX NIVERT 75015 PARIS-15E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	*Azimut 110°*	*Azimut 200°*
Niveau Maximal	*entre 2 et 3 V/m*	*entre 2 et 3 V/m*	*entre 2 et 3 V/m*
Hauteur	*31.5 m*	*22.5 m*	*25.5 m*

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 20°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 31.5 m .

b. Azimut 110°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

c. Azimut 200°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

Etat projeté :

AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 20° :

Azimut 110° :

Azimut 200° :